

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

Convocation : 05 MAI 2014

Affichage : 16 MAI 2014

Le 16 mai 2014, à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent OBLED, Maire

Présents : AUBERTIN Florence, BOULISSET Samuel, BRALLET Chantal, DUBREUIL Didier, GENELOT Laurence, GROSJEAN-DUTARTRE Sophie, GUILLARD Martine, GUILLET Christophe, LAMBERTET Gilbert, LARDY Gérard, MORIN Daniel, MORIN Danielle, OBLED Vincent, OZANON-GUILLEMAUT Céline, UTIEL José.

Secrétaire de séance : Céline OZANON-GUILLEMAUT

Le compte-rendu de la séance du 14 avril 2014 est approuvé à l'unanimité

1- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°19-2014 du 14 avril 2014 constituant les commissions communales. La commission d'appel d'offres doit être modifiée, car les membres suppléants n'ont pas été désignés.

Il propose d'élire les membres de cette commission.

Le Maire étant président d'office, il est nécessaire d'élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Une seule liste est proposée. Elle se compose de :

- Daniel MORIN, Danielle MORIN, José UTIEL, membres titulaires
- Gérard LARDY, Gilbert LAMBERTET, Didier DUBREUIL, membres suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** les membres de la commission d'appel d'offres désignés ci-dessus.

2- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des impôts Directs présidée par le Maire. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du conseil municipal.

Il convient donc, suite aux élections municipales, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune.

Le conseil doit dresser une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants).

Les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le Directeur des services fiscaux d'après la liste de proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ETABLIT** une liste de 24 noms après avoir veillé à ce que les intéressés remplissent les conditions requises.

3- NOMINATION DES GARANTS POUR LES VENTES DE BOIS

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des garants pour les délivrances et ventes sur pied des coupes de bois,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **DECIDE** de nommer les garants pour les délivrances et ventes sur pied des coupes de bois :
 - o M. Gérard LARDY
 - o M. Daniel MORIN
 - o M. Vincent OBLED

4- DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Daniel MORIN fait une synthèse sur les finances de la commune.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires en section Fonctionnement et Investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à la décision modificative n°1 comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Article 60632 (Fournitures petit entretien)	+ 10 000 €
Article 61522 (Bâtiments)	- 5 600 €
Article 61523 (Voies et réseaux)	- 5 000 €
Article 616 (Primes d'assurances)	+ 600 €
INVESTISSEMENT	
Article 1641 (Emprunts)	+ 1 000 €
Article 2115 (Terrains bâtis)	+ 50 000 €
Article 2121 (Plantations arbres arbustes)	- 7 200 €
Article 2128 (Autres aménagements)	- 42 800 €
Article 2151 (Réseaux de voiries)	- 1 000 €

5- DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la désignation des membres du CCAS se fera lors du prochain conseil.

6- QUESTIONS DIVERSES

- **ELECTIONS EUROPEENNES** du 25 mai 2014 : désignation des membres du conseil pour la tenue du bureau de vote
- **SYNDICAT DE LA CORNE** : M. Didier DUBREUIL fait un compte-rendu de la réunion d'installation du syndicat
- **SIVOS DE SAINT-REMY** : compte-rendu de Mme Danielle MORIN concernant l'installation du syndicat
- **SIVOS RPI La Charmée-Granges-St Germain-les-Buxy** : M. Vincent OBLED nommé président.

- **GRAND CHALON** : compte-rendu de M. Daniel MORIN sur l'installation du nouveau Conseil communautaire
- **NOUVELLE ASSOCIATION** sur la commune : M. José UTIEL fait part au Conseil de la création d'une nouvelle association « JOSE'SPOIR » qui permettra de faire connaître La Maladie de Charcot. Des projets sont à l'étude :
 - Participation à la course « Le Relais des Roses » le 29 juin 2014 à La Roseraie à Chalon-sur-Saône.
 - Projet d'un match de foot sur Chalon/Saône.
- **ASSAINISSEMENT SIENNE LE HAUT** : la 1ère tranche de travaux se termine fin juin, avec une mise en service en septembre.
- **DECHETS SALLE POLYVALENTE** : des déchets sauvages sont régulièrement déposés vers la benne à verre. Il est proposé la mise en place d'un panneau indicatif interdisant le dépôt de déchets à cet endroit.
- **FLEURISSEMENT** : le fleurissement de la commune se fera Samedi 17 mai à partir de 8 H 30.
- **CONCERT** à l'église : Vendredi 16 mai à 20 heures « En compagnie des cordes » avec Le Grand Chalon.

La séance est levée à 21 H 15

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 JUIN A 19 HEURES

Fait à LA CHARMÉE, le 14 MAI 2014

Le Maire,

Vincent OBLED

